

ZUCCARELLI Emile, Pierre, Dominique

Etat civil :

Né le 4 août 1940 à Bastia (Haute-Corse).

Famille :

Fils de Jean Zuccarelli, avocat (Député honoraire (apparenté P.S.) de la Haute-Corse, ancien maire de Bastia), et de Jacqueline Barranque-Sari (mariés le 2 avril 1935). Jean Zuccarelli a été Bâtonnier du barreau de Bastia (1945, 1946, 1955, 1956), président du Conseil général de la Corse (1956-1958), maire de Bastia (1968 à 1977), député du Rassemblement Démocratique de la Corse (R.D.C.) apparenté au groupe du Parti Socialiste (novembre 1962, mars 1967, et avril mai 1968, 1973-1978, et 21 juin 1981).¹ Quatre frères et soeurs : Marie-Josée, Danielle, Michèle (Mme. Hugue Bertrand), Jean-Pierre.² Marié à le 12 septembre 1963 Marie-Ange Vitte. Trois enfants : Jean, Serena, Marie-Gabrielle.

Formation :

Lycée de Bastia. Lycée Thiers à Marseille. Ancien élève de l'Ecole polytechnique (promotion 1960).³

Service militaire :

Carrière :

-1963 :

Membre du comité de direction, directeur général adjoint des compagnies d'assurances du groupe Présence I.A.R.D. (1963-1965)⁴, un des composantes d'Axa-Midi en 1992.⁵

-1982-1986 :

Membre de l'assemblée régionale de Corse au sein de laquelle il a été vice-président chargé des transports.⁶

-1986 :

Député de la Haute-Corse.⁷

-1983 :

Octobre 1983 : Membre du Conseil national de la consommation (octobre 1983).⁸

¹ Who's who 1983-1984, Paris, éditions Jacques Laffitte, 1984, p. 1448.

² Who's who 1983-1984, Paris, éditions Jacques Laffitte, 1984, p. 1448.

³ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

⁴ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

⁵ "Postes et Télécommunications : M. Emile Zuccarelli. Républicain d'abord.", Le Monde, 4 avril 1992, p. 3, La Documentation Française.

⁶ "Postes et Télécommunications : M. Emile Zuccarelli. Républicain d'abord.", Le Monde, 4 avril 1992, p. 3, La Documentation Française.

⁷ "Postes et Télécommunications : M. Emile Zuccarelli. Républicain d'abord.", Le Monde, 4 avril 1992, p. 3, La Documentation Française.

⁸ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

-1992 :

2 avril 1992 : Ministre des Postes et Télécommunications (gouvernement Pierre Bérégovoy) (2 avril 1992-30 mars 1993)⁹, premier élu Corse à siéger dans un gouvernement depuis M. François Giacobbi à la fin de la IV^e République.¹⁰ Membre suppléant du conseil supérieur de la fonction publique territoriale (en qualité de représentant des communes de 20 000 habitants et plus).¹¹

15 mai 1992 : Au moment de la présentation à la presse par la Commission Européenne du “ Livre vert sur le développement du marché unique des services postaux ”, rappelle les principes qui selon lui doivent guider la discussion qui va s’ouvrir. Le projet de Livre Vert présenté par la Commission est l’aboutissement d’un processus initié par la France, lors du conseil informel des ministres des P.T.T. européens d’Antibes en septembre 1989. Ce processus est destiné à doter l’Europe d’une réglementation postale pour éviter une dérégulation incontrôlée du secteur. (...) Emile Zuccarelli veillera à la recherche d’équilibre entre la nécessaire harmonisation du secteur et la pérennité d’un large secteur réservé aux opérateurs publics leur permettant d’assurer leurs missions de service public. A cet égard, il apparaît souhaitable que la réglementation du service universel européen s’accompagne de la mise en place d’objectifs ambitieux de qualité de service. Le Livre Vert est présenté par la commission comme un document de discussion. Le ministre s’engage donc à organiser, sur le plan national, une large concertation où chacun, opérateurs, utilisateurs, représentants des personnels concernés, pourra exprimer son point de vue sur les grandes orientations inscrites dans ce document. Dans le débat public qui va s’ouvrir, Emile Zuccarelli entend promouvoir, au niveau européen, une approche conforme aux valeurs et aux missions du service public postal. ”¹²

Activités politiques, associatives, syndicales :

C’est à la convention des institutions républicaines de M. François Mitterand qu’Emile Zuccarelli fera ses premiers pas en politique. Le dogmatisme des socialistes le rebutera suffisamment pour qu’il préfère les voies du radicalisme. L’entrée dans la vie politique active ne le tentait que modérément; il n’empêche : l’héritage paternel l’attendait. Député en 1986, il lui succède, trois ans plus tard à la mairie de Bastia. (...) Corse, opposé au statut Joxe, discret pendant la campagne électorale, plus que réservé sur la stratégie de ses amis insulaires, il ne peut imaginer son île en dehors de la République laïque, une et indivisible. ”¹³

PARTIS :

-1980 :

Membre du comité directeur et du bureau national (1980) du M.R.G.

-1981 :

Octobre 1981 : secrétaire national (octobre 1981-novembre 1983) du M.R.G.

-1983 :

⁹ *Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative*, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

¹⁰ “ Postes et Télécommunications : M. Emile Zuccarelli. Républicain d’abord. ”, *Le Monde*, 4 avril 1992, p. 3, La Documentation Française.

¹¹ *Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative*, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

¹² Communiqué de presse, “ Emile Zuccarelli, ministre des Postes et Télécommunications, est favorable à une réglementation postale européenne fondée sur un large secteur réservé aux opérateurs publics ”, 15 mai 1992, archives de La Poste, A.N., C.A.C., 960442/1.

¹³ “ Postes et Télécommunications : M. Emile Zuccarelli. Républicain d’abord. ”, *Le Monde*, 4 avril 1992, p. 3, La Documentation Française.

Novembre 1983 : vice-président chargé des fédérations (novembre 1983-février 1987),

-1986 :

Porte parole (novembre 1986), vice-président (décembre 1988), président (novembre 1989-juin 1992) du Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.).¹⁴ Président du directoire du M.R.G. (juillet 1992) qui devient en novembre 1994 Radical puis en août 1996 Parti radical socialiste (P.R.S.)¹⁵ Président délégué du Parti radical socialiste (P.R.S.) chargé des relations extérieures et des élections (depuis février 1996).¹⁶

CARRIERE PARLEMENTAIRE, MANDATS ELECTIFS :

Conseiller régional de la Corse (8 août 1982), et Vice-président chargé des transports (28 août 1982-1984) de l'Assemblée régionale de Corse. Elu membre M.R.G. de l'Assemblée régionale Corse (12 août 1984-16 mars 1986).¹⁷ Elu député M.R.G. de la Haute-Corse (tête de liste) (16 mars 1986-avril 1992), élection annulée le 8 juillet 1986 par le Conseil constitutionnel.¹⁸ Réélu député de la Haute-Corse le 24 août 1986 (tête de liste M.R.G., élections législatives partielles).¹⁹ Réélu député M.R.G. de la Haute-Corse (1^{ère} circonscription) le 12 juin 1988.²⁰ Cède son siège de député de la Haute-Corse à Roger Franzoni (avril 1992) pour exercer des fonctions ministérielles.²¹ Elu maire de Bastia (mars 1989), réélu lors de l'élection partielle du 25 mars 1990).²² Réélu député M.R.G. de la Haute-Corse (1^{ère} circonscription : Bastia); siège parmi les non-inscrits puis au groupe République et liberté (R.L.) (28 mars 1993).²³ Réélu au premier tour maire (Radical) de Bastia (11 juin 1995).²⁴ Réélu député P.R.S. de la Haute-Corse (1^{ère} circonscription : Bastia) (1er juin 1997).²⁵ Ministre de la Fonction Publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation (gouvernement de Lionel Jospin).²⁶

Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, rapporteur spécial du budget de la Recherche et de la technologie, Maire de Bastia (1989-1997).

Ministre des Postes et Télécommunications (1992-1993). Elu le 28 mars 1993 Député de la Haute-Corse, réélu le 1er juin 1997, inscrit au groupe radical, citoyen et vert, cède son siège à Roger Franzoni, Ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat et de la Décentralisation (depuis 1997).²⁷ Candidat pour les élections municipales de 2001 à Bastia, déjà prévenu Lionel Jospin qu'en cas de victoire il faudrait lui trouver un successeur à son poste de ministre de la Fonction publique.²⁸

¹⁴ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

¹⁵ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

¹⁶ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

¹⁷ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

¹⁸ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

¹⁹ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

²⁰ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

²¹ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

²² Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

²³ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

²⁴ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

²⁵ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

²⁶ Encyclopédie Périodique Economique Politique Administrative, Paris, Société Générale de Presse, 1997.

²⁷ Who's who 1998-1999, Paris, Editions Jacques Lafitte, 1998, p. 1760.

²⁸ Le nouvel observateur, 17 février 2000, p. 82.

-1991 :

25 février 1991 : Intervient auprès du ministre des PTE P. Quilès pour appeler son attention sur des projets de restructuration de la Poste de Corse et la fusion des deux directions départementales (Corse du Sud et Haute Corse) en une direction sub-régionale située à Ajaccio. Demande “ d’user de votre influence afin que la situation soit reconsidérée ”.²⁹

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d’Ingres, entretiens :

-1992 :

23 septembre 1992 : Accorde un entretien : “ Un entretien avec M. Emile Zuccarelli ”, au journal Le Monde, 23 septembre 1992, p. 23.

20 novembre 1992 : “ Service public : une nouvelle frontière ”, Le Monde, 20 novembre 1992, p. 2 (Grève des cheminots européens engagés dans la défense du service public; Pression de dérégulation dans toute l’Europe visant à imposer les règles de concurrence dans toutes les activités; Bataille autour d’un scénario constant : un commissaire européen en charge de la concurrence émet des propositions pour réduire ou faire disparaître le monopole ou la réglementation spécifique du secteur visé. Négociation entre Etats qui aboutissent à un compromis qui diminue le champ d’action du service public au profit des activités concurrentielles. Quelques années plus tard la Commission revient à la charge et propose un nouveau pas dans la déréglementation. Malgré la mise en oeuvre en 1989 dans les télécommunications d’un compromis visant à assurer l’équilibre entre service public et concurrence, Sir Leon Brittan commissaire européen chargé de la concurrence vient d’engager une nouvelle offensive contre les monopoles des opérateurs publics et proclame ouvertement sa volonté de libéraliser intégralement le secteur.

²⁹ Photocopie d’une lettre d’E. Zuccarelli à P. Quilès, 25 février 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.